

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 2 Janvier 1877.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnances du 26 Décembre dernier, a conféré la Grand' Croix de l'Ordre de St-Charles à Son Eminence le Cardinal Siméoni, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté et à Son Excellence Révérendissime Monseigneur Vincenzo Vannutelli, Prosubstitut de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté.

Le Prince, par Ordonnance du même jour, a nommé M. Martial Drageon, Consul de la Principauté à Toulon, (Var) en remplacement de M. Jean Rouquerol, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES.

Hier, 1^{er} Janvier, a eu lieu au Palais un grand dîner présidé par LL. AA. Madame la Princesse-Mère et Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, auquel avaient été invitées les principales autorités civiles, militaires, religieuses et judiciaires de la Principauté.

M^{sr} Paoli, évêque de Bucharest et de Nicopolis, nous a quittés, dès le lendemain de Noël. Nous aimons à penser que S. G. gardera un bon souvenir de la Principauté et de l'accueil qu'Elle y a reçu. Nous sommes certains d'ailleurs d'exprimer le sentiment unanime de notre population en faisant des vœux pour le prélat qui l'a édifiée et pour l'œuvre si haute et si difficile que sa foi et sa charité mèneront à bonne fin.

Mercredi dernier, une foule de curieux suivaient avec le plus vif intérêt, dans notre port, les péripéties d'une pêche fort remarquable.

On venait de prendre, à l'hameçon, deux poissons que nos marins appellent *poissons mères* et appartenant à la famille connue sous la dénomination populaire de *mostelles*.

Ces poissons sont très rares, leur forme rappelle un peu celle du thon, ils sont pourtant moins renflés.

L'un des deux captifs se démena si violemment que malgré l'emploi d'une corde de sûreté il rompit ses attaches et s'enfuit au large emportant l'hameçon auquel il s'était pris.

L'autre a pu être amené à bord après une longue lutte; il pesait 25 kilog. et a été porté au grand hôtel des Bains dont les habitués ont pu apprécier sa chair blanche et délicate.

La seconde journée du tir aux pigeons de Monte Carlo a été tout aussi brillante que la première et vendredi dernier 29 décembre, vingt-quatre tireurs ont rivalisé d'adresse et d'habileté.

Voici la série des exercices qui se sont succédé et les noms des vainqueurs :

Poule d'essai: un pigeon à vingt-quatre mètres. Entrée: un louis.

MM. de Chateaubriand et de Corberon se sont partagé cette poule.

Prix de décembre. Un objet d'art et une poule de cinquante francs.

1^{er} prix, M. de Vaughen. — 2^d, M. A. Rush.

Première poule. Un pigeon à 24 mètres 50 cent. Entrée: 4 louis.

Premier, M. le duc de Rivoli.

Deuxième poule. Cinq pigeons à 26 mètres. 50 fr.

Premier, M. le baron de St-Clair.

Troisième poule. Un pigeon à 27 mètres. 2 louis.

Premier, M. A. Rush.

Un doublé à 24 mètres. Un louis. Gagnant: M. le duc de Rivoli.

Il nous a été donné de visiter la collection des objets d'art que l'administration de Monte Carlo réserve aux adroits gentlemen qui vont se disputer les prix du tir aux pigeons. Ces objets sont réunis dans le musée des bronzes, des tableaux et des curiosités qui est l'un des attraits de notre Casino. Ils y forment en quelque sorte, une exposition distincte et qui a, elle aussi, une grande valeur.

Nous y avons remarqué vingt-quatre merveilleux produits de la ciselure et de l'orfèvrerie ayant chacun son écrin digne d'elle; treize de ces œuvres d'art sont en argent massif, les onze autres sont en brouze doré ou argenté.

Tous ces objets mériteraient une description spéciale, mais il faut se borner et nous ne mentionnerons que les plus remarquables.

A ce titre, le premier rang nous semble dû à une coupe en argent dont la large vasque en vermeil est portée par trois statuettes dont les pieds reposent sur un socle en marbre où sera gravé le nom de l'heureux vainqueur. Cette coupe sera remise au gagnant du Grand Prix International; la maison Froment-Meurice l'a fabriquée, c'est tout dire.

Le ciseleur Arson a travaillé une autre coupe en argent où l'on admire des bas-reliefs si merveilleusement finis que le comité de l'exposition du Palais de l'Industrie à Paris, a décerné à son auteur, une médaille d'or.

Signalons encore une coupe en argent de chez Barbedienne traitée dans le genre antique, et un vase en argent style renaissance où est représentée une victoire, gravée par MM. Fannièrre frères, dont le nom est si avantageusement connu des hommes de goût.

Nous appelons encore l'attention de nos lecteurs sur deux groupes d'animaux de Barye et sur un vase reproduisant le *Trésor de Hildesheim* dont le modèle est une richesse du musée de Berlin.

Ce *Trésor de Hildesheim* ainsi justement nommé, consiste en quatorze pièces appartenant au III^{me} siècle et mises au jour, il y a quelques années, par un laboureur allemand qui les trouva sous le soc de sa charrue et les vendit au poids de l'argent.

L'administration du musée de Berlin est si jalouse de ce trésor qu'elle en défendait la reproduction, mais M. Christoffe ne consentit à exécuter un travail demandé par le gouvernement allemand, qu'à la condition de pouvoir surmouler le trésor de Hildesheim. Grâce à cette heureuse exigence, ces merveilleux spécimens de l'art antique vont se répandre et charmer les hommes de goût à la recherche du beau dans ses plus pures manifestations.

Le *Monde Éléphant* de Nice a rendu compte de l'inauguration du tir aux pigeons de Monte Carlo.

Jamais, dit notre confrère, inauguration n'a été aussi brillante; 22 tireurs ont pris part à ce premier tir, parmi lesquels M. Barabino, vainqueur, avec M. le baron de St-Clair de la poule d'essai, messieurs Henry, Elwon, capitaine Fane, le marquis Raggi, Paul Frémy, comte Duchastel, baron Cartier, vicomte de Corberon, vicomte de Gessler, Redeisperger, de Mayrena, Vaugian, comte de Chateaubriand, Camille Blanc, Camell, Wagatha, Félix Marty et Jouet.

Le tir étant terminé, chacun déposa ses armes au ratelier et se rendit dans les salons du Casino, envahis déjà par la foule nombreuse qu'avait emmenée le train des amateurs du restaurant de l'hôtel de Paris et du concert.

Après le diner, Monte Carlo avait repris sa physiologie des jours brillants. Pas un fauteuil n'était resté libre au concert.

A la suite d'un éboulement survenu sur la ligne de Vintimille, la compagnie du chemin de fer ne donne accès, sur ce point, qu'aux voyageurs ayant au maximum 50 kilog. de bagages.

Le transbordement a lieu entre Albissola et Celle.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Grasse. — Il serait fortement question d'établir à Grasse un vice-consulat d'Italie. Cette création répondrait, en effet, à un besoin réel. Le nombre toujours plus élevé des gens de nationalité italienne qui vont dans cette ville, soit pour y travailler temporairement, soit pour s'y fixer d'une manière définitive, justifie amplement la présence d'un agent consulaire. Il est donc tout naturel que le gouvernement italien songe à prendre une décision dans ce sens.

Cannes. — Dimanche dernier, 31 décembre, M^r Paoli, évêque de Bucharest et de Nicopolis, a prêché un sermon en anglais dans la chapelle du *Jésus*. Tel est le nom de la nouvelle résidence que les PP. Jésuites viennent de fonder à Cannes. Sa Grandeur a accordé ce sermon à la prière de plusieurs familles anglaises catholiques.

Antibes. — L'escadre d'évolutions a quitté le Golfe-Juan se rendant à Toulon. Elle séjournera dans cette dernière ville jusqu'au 10 janvier, époque où elle fera voile pour Villefranche.

Nice. — Jeudi dernier grand dîner annuel au Cercle Masséna, auquel assistèrent : Monseigneur le duc de Parme, président honoraire du Cercle; M. Courson de la Villeneuve, général commandant de la division; M. Darcy, préfet des Alpes-Maritimes; M. le maire de la ville de Nice; M. le comte de Béthune, président du Cercle, tous les membres de la commission administrative, ainsi qu'un grand nombre d'abonnés.

— La semaine dernière, M. le Préfet des Alpes-Maritimes a réuni plusieurs personnes notables pour s'occuper de l'organisation de Cours publics; il a recueilli les noms de la plupart des membres des bureaux des Sociétés des Arts, Belles-Lettres et d'Agriculture, et de MM. de Béthune, Bonnaire, Brun, Corinaldi, Conduzorgues-Lairolle fils, Delestrac, Vigan; des docteurs Balestre, Lambron, Labordette, Niepce, et Thaon; de l'inspecteur d'Académie, de plusieurs professeurs du Lycée, etc., etc.

L'institution de Cours suivis et de Conférences variées a été résolue en principe. Une commission a été chargée de s'entendre avec les orateurs et de rechercher des locaux convenables.

— La création d'un tir aux pigeons sur le plateau du Château est, paraît-il, chose décidée. On établirait un ascenseur hydraulique, système Edony, à la tour Clérissy, et en une minute les amateurs seraient transportés au sommet de la colline. Il est certain qu'un architecte est déjà chargé des plans et devis.

— A l'occasion des fêtes de la Noël, M. le marquis de Bute a adressé au Bureau de bienfaisance un don de 200 francs pour les pauvres de la ville de Nice.

— M. Faure reviendra décidément à Nice. L'affaire est aujourd'hui conclue. Le célèbre baryton donnera au Théâtre-Italien deux représentations de grand opéra, *Faust* et la *Favorite*.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Et d'abord comment laisser partir cette lettre un 31 décembre sans donner un mot d'adieu à l'année qui expire et un sourire à celle qui va naître? Cela semble de la civilité absolument élémentaire. Cependant, je demanderai à me soustraire à la besogne.

Hélas! les années se suivent et se ressemblent: ce sont toujours les mêmes espérances et les mêmes déceptions, les mêmes besoins et les mêmes misères. Le calendrier qui marche, en ajoutant un tome à la vie commune, ne fait que retrancher une année à l'existence de chacun. S'il n'y a point à s'en désespérer, il n'y a point trop non plus à s'en réjouir et voilà pourquoi on peut garder une plume indifférente devant la transformation du millésime, fut-ce pour nous donner 1877.

Le mouvement mondain, ces jours-ci, se borne à des réunions de famille, à des vœux à offrir ou à recevoir. Le jour de l'an ne fait pas grand bruit à Paris, ce qui ne veut pas dire qu'il y fasse beaucoup de besogne. Les gens à châteaux prolongent leur séjour dans leurs terres, beaucoup d'individualités mondaines délaissent les bords de la Seine pour les rives de la Méditerranée et les étrennes se ressentent de cette absence. On a moins acheté, cette année, surtout en ce qui concerne les cadeaux de grand prix. Les marchands d'objets d'art, les bijoutiers ont gardé dans leurs magasins la plupart de leurs articles à sensa-

tion. Le bibelot, le petit bijou ont eu surtout la faveur. En revanche, il s'est vendu énormément de livres: notre époque se fait sérieuse et savante.

On compte les rares maisons ouvertes à Paris: la duchesse de Boyens a donné une sauterie à petit nombre, mais fort élégante, M^{me} de Parien reçoit toutes les semaines, il y a toute une série de beaux dîners chez la baronne Gourgaud, chez la comtesse de Clermont-Tonnerre, chez la baronne Hottinguer, la vicomtesse de Grandval et c'est tout. C'est à peine si l'on peut enregistrer quelques grands bals à l'ordre de la société américaine qui, très éprouvée par les crises d'outre-océan, se montre moins ardente au plaisir qu'à l'ordinaire.

A toutes ces soirées américaines, remplies de jeunes filles, le blanc domine dans les toilettes vaporeuses et légères comme il convient aux jeunes épouses qui les portent. Quelques robes mêlent au tulle ou à la gaze le taffetas pour le corsage et la traîne derrière; plusieurs boullonnées ou à petits volants jusqu'à la taille ont un corsage cuirassé de crêpe de chine ou de satin à tablier collant par devant ou bien en forme de tunique redingote s'évasant sur la jupe. Grand succès aussi pour la reprise des étoffes brochées et moirées pour les tuniques et les trains ainsi que pour les velours ombrés. On produit avec ces étoffes des combinaisons de toilettes, à la fois d'une grande richesse et d'un goût exquis. Les plumes dorées, argentées, diamantées donnent également des effets ravissants. La comtesse Potocka portait ainsi, l'autre soir, un fourreau de satin paille avec garniture de plumes capucines diamantées qui a fait sensation dans le milieu très élégant où il se produisait.

Il y a, en ce moment, passage à Paris de hautes personnalités étrangères et leur présence vient jeter un peu d'attraction dans les salles de spectacle, les cercles ou les réceptions officielles. Parmi elles, une mention spéciale est due au comte Sollohub. Le comte est, dit-on, à Paris avec une mission du Czar pour étudier notre système pénitentiaire. Ce n'est pas un étranger pour Paris: Ami des lettres et les cultivant avec succès, il a fait représenter, sous l'empire, au Gymnase, une comédie, *Preuve d'Amitié* qui fut très remarquée. Le comte Sollohub appartient à une famille lithuanienne: son père fut conseiller intime de l'empereur Nicolas.

Après avoir débuté dans la diplomatie, il se trouvait employé supérieur dans l'administration transcaucasienne lorsqu'il manifesta sa vocation littéraire par deux volumes de nouvelles parus sous ce titre: *Na Son*. Bientôt après, il publia le *Grand monde Russe* et un nouveau recueil de nouvelles qui ont été en partie traduites par le comte Eugène de Lonlay. Ecrivain favori des revues russes, il avait donné au théâtre national deux comédies fort applaudies avant d'aborder le Gymnase à Paris.

Le comte Sollohub est un des membres les plus actifs de la société de géographie de Tiflis et, ce qui ne gâte rien, même pour écrire des comédies, il est à la tête d'une grande fortune dont il fait le plus noble et le plus charitable usage.

Le foyer de la Comédie Française, un des derniers salons de Paris a été fort en émoi, cette semaine. M^{me} Reichenberg, la charmante ingénue de l'*Ami Fritz* est tombée assez sérieusement malade pour être obligée de céder son rôle à M^{lle} Samary dont le talent n'est guère dans la note du rôle. D'autre part, l'une des plus belles, des plus brillantes, des plus fêtées sociétaires de la maison de Molière, celle qui depuis trois ans attache son nom aux créations de tous les rôles à sensation vient heureusement d'accoucher d'une fille. De là, sans doute, les caprices localifs de la jolie comédienne dont les journaux ont retenti récemment. C'était une question de situation intéressante.

A propos du foyer de la Comédie Française, vous savez qu'il est d'usage que les hommes y restent têtes nues ainsi que dans les coulisses. *Maison* de Molière oblige!...

Dans les foyers des théâtres secondaires, les habitués et les acteurs eux-mêmes n'ont jamais mis en pratique cette politesse quintessenciée. Le chapeau sur la tête est même presque là de rigueur, comme dans les clubs à la mode, selon la façon américaine.

L'autre soir, un parlementaire fort connu était entré, le chapeau à la main depuis quelques minutes, dans le foyer d'un petit théâtre de genre, quand tout-

à-coup, un employé se précipite vers lui et d'un air courroucé:

— Votre chapeau monsieur!... lui dit-il.

Le visiteur, qui n'avait pas bien saisi l'interpellation se laissa répéter, puis froidement se tournant vers l'employé:

— Voulez-vous prendre aussi ma canne, s'il vous plaît?

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS.

C'est décidément à partir du 1^{er} janvier prochain que la ligne ferrée d'Apt à Cavaillon sera livrée à la circulation.

New-York, 27 décembre. — Un incendie a détruit un couvent situé près de Joliette (Canada). Il y a eu treize victimes.

On a le chiffre des malheureux qui ont péri dans l'incendie du théâtre de Brooklyn, (Etats-Unis d'Amérique.) 370 personnes ont disparu. 178 cadavres ont pu être reconnus. Les autres ont été retirés des décombres méconnaissables.

De nouvelles tempêtes ont ravagé les côtes de la Grande-Bretagne. On a constaté que dans les deux seules journées de vendredi et samedi derniers, il y a eu au moins cent noyés sur la côte Nord-Est de l'Ecosse, et l'on a calculé que, dans la quinzaine qui vient de s'écouler, deux cents personnes ont péri en mer et que 120 bâtiments ont fait naufrage.

Parmi ces derniers, on signale plusieurs navires appartenant à la marine marchande française.

Le roi Léopold vient de faire don au conservatoire de Bruxelles d'une admirable collection de tous les instruments en usage dans l'Inde, qui lui a été envoyée par le rajah Sourindro de Fagore. Cette collection, d'un prix inestimable et qui n'a certainement pas sa pareille en Europe, est divisée en huit séries:

- 1^o Instruments se jouant avec l'archet;
- 2^o Ceux qui se jouent avec le plectre;
- 3^o Instruments à vent (famille des cors);
- 4^o Instruments à anches de junc ou de paille;
- 5^o Instruments employés dans les cérémonies religieuses (parmi ceux-ci se trouvent les grandes trompettes en forme de serpent et qui servent à étouffer sous leurs sonorités les cris des femmes brûlées sur le bûcher de leurs maris, selon la coutume barbare de l'Inde);
- 6^o Les instruments de bergers (flûte à doubles tuyaux etc.,);
- 7^o Les timbres, tamtams, caisses tambours et timbales (entre autres des timbales à double sonorité très curieuses);
- 8^o La série des conques, qui est de toute beauté.

En tout 98 pièces des plus remarquables. Le rajah de Fagore, qui est un musicologue des plus distingués, a joint à son envoi trois exemplaires de ses œuvres en 20 volumes destinés: le premier au roi, le second à l'Académie, le troisième à M. Gevaert. La liste détaillée de ces ouvrages intéressants et absolument inconnus en Europe paraîtra dans le prochain bulletin de l'Académie de Belgique.

BIBLIOGRAPHIE.

La Station du Levant, par M. le vice-amiral Jurien de la Gravière. — 2 vol. — E. Plon, éditeur, 10, rue Garancière, Paris.

Parmi les dernières publications qui sont appelées à un véritable succès, une place à part est assurée au livre dont nous venons de donner le titre. La question des forces navales qui en fait l'objet est toujours actuelle et les complications renaissantes de l'Orient donnent un intérêt tout particulier à ce récit opportun des événements qui se déroulèrent, il y a près d'un demi-siècle, dans les champs héroïques de l'Attique et du Péloponèse.

Ajoutons ici que la vieille renommée maritime de notre Famille Souveraine, dont les traditions sont si bien continuées par S. A. S. le Prince héréditaire, imprime, parmi nous, à tout écrit compétent sur les questions navales, un caractère en quelque sorte national. Aussi avons-nous cru devoir nous arrêter sur

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Grasse. — Il serait fortement question d'établir à Grasse un vice-consulat d'Italie. Cette création répondrait, en effet, à un besoin réel. Le nombre toujours plus élevé des gens de nationalité italienne qui vont dans cette ville, soit pour y travailler temporairement, soit pour s'y fixer d'une manière définitive, justifie amplement la présence d'un agent consulaire. Il est donc tout naturel que le gouvernement italien songe à prendre une décision dans ce sens.

Cannes. — Dimanche dernier, 31 décembre, M^r Paoli, évêque de Bucharest et de Nicopolis, a prêché un sermon en anglais dans la chapelle du *Jésus*. Tel est le nom de la nouvelle résidence que les PP. Jésuites viennent de fonder à Cannes. Sa Grandeur a accordé ce sermon à la prière de plusieurs familles anglaises catholiques.

Antibes. — L'escadre d'évolutions a quitté le Golfe-Jouan se rendant à Toulon. Elle séjournera dans cette dernière ville jusqu'au 10 janvier, époque où elle fera voile pour Villefranche.

Nice. — Jeudi dernier grand dîner annuel au Cercle Masséna, auquel assistèrent : Monseigneur le duc de Parme, président honoraire du Cercle; M. Courson de la Villeneuve, général commandant de la division; M. Darcy, préfet des Alpes-Maritimes; M. le maire de la ville de Nice; M. le comte de Béthune, président du Cercle, tous les membres de la commission administrative, ainsi qu'un grand nombre d'abonnés.

— La semaine dernière, M. le Préfet des Alpes-Maritimes a réuni plusieurs personnes notables pour s'occuper de l'organisation de Cours publics; il a recueilli les noms de la plupart des membres des bureaux des Sociétés des Arts, Belles-Lettres et d'Agriculture, et de MM. de Béthune, Bonnaire, Brun, Corinaldi, Conduzorgues-Lairolle fils, Delestrac, Vigan; des docteurs Balestre, Lambron, Labordette, Niepce, et Thaon; de l'inspecteur d'Académie, de plusieurs professeurs du Lycée, etc., etc.

L'institution de Cours suivis et de Conférences variées a été résolue en principe. Une commission a été chargée de s'entendre avec les orateurs et de rechercher des locaux convenables.

— La création d'un tir aux pigeons sur le plateau du Château est, paraît-il, chose décidée. On établirait un ascenseur hydraulique, système Edony, à la tour Clérissy, et en une minute les amateurs seraient transportés au sommet de la colline. Il est certain qu'un architecte est déjà chargé des plans et devis.

— A l'occasion des fêtes de la Noël, M. le marquis de Bute a adressé au Bureau de bienfaisance un don de 200 francs pour les pauvres de la ville de Nice.

— M. Faure reviendra décidément à Nice. L'affaire est aujourd'hui conclue. Le célèbre baryton donnera au Théâtre-Italien deux représentations de grand opéra, *Faust* et la *Favorite*.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Et d'abord comment laisser partir cette lettre un 31 décembre sans donner un mot d'adieu à l'année qui expire et un sourire à celle qui va naître? Cela semble de la civilité absolument élémentaire. Cependant, je demanderai à me soustraire à la besogne.

Hélas! les années se suivent et se ressemblent: ce sont toujours les mêmes espérances et les mêmes désillusions, les mêmes besoins et les mêmes misères. Le calendrier qui marche, en ajoutant un tome à la vie commune, ne fait que retrancher une année à l'existence de chacun. S'il n'y a point à s'en désespérer, il n'y a point trop non plus à s'en réjouir et voilà pourquoi on peut garder une plume indifférente devant la transformation du millésime, fut-ce pour nous donner 1877.

Le mouvement mondain, ces jours-ci, se borne à des réunions de famille, à des vœux à offrir ou à recevoir. Le jour de l'an ne fait pas grand bruit à Paris, ce qui ne veut pas dire qu'il y fasse beaucoup de besogne. Les gens à châteaux prolongent leur séjour dans leurs terres, beaucoup d'individualités mondaines délaissent les bords de la Seine pour les rives de la Méditerranée et les étrennes se ressentent de cette absence. On a moins acheté, cette année, surtout en ce qui concerne les cadeaux de grand prix. Les marchands d'objets d'art, les bijoutiers ont gardé dans leurs magasins la plupart de leurs articles à sensa-

tion. Le bibelot, le petit bijou ont eu surtout la faveur. En revanche, il s'est vendu énormément de livres: notre époque se fait sérieuse et savante.

On compte les rares maisons ouvertes à Paris: la duchesse de Boyens a donné une sauterie à petit nombre, mais fort élégante, M^{me} de Parien reçoit toutes les semaines, il y a toute une série de beaux dîners chez la baronne Gourgaud, chez la comtesse de Clermont-Tonnerre, chez la baronne Hottinguer, la vicomtesse de Grandval et c'est tout. C'est à peine si l'on peut enregistrer quelques grands bals à l'ordre de la société américaine qui, très éprouvée par les crises d'outre-océan, se montre moins ardente au plaisir qu'à l'ordinaire.

A toutes ces soirées américaines, remplies de jeunes filles, le blanc domine dans les toilettes vaporeuses et légères comme il convient aux jeunes épaules qui les portent. Quelques robes mêlent au tulle ou à la gaze le taffetas pour le corsage et la traîne derrière; plusieurs bouillonnées ou à petits volants jusqu'à la taille ont un corsage cuirassé de crêpe de chine ou de satin à tablier collant par devant ou bien en forme de tunique redingote s'évasant sur la jupe. Grand succès aussi pour la reprise des étoffes brochées et moirées pour les tuniques et les trains ainsi que pour les ve leurs ombrés. On produit avec ces étoffes des combinaisons de toilettes, à la fois d'une grande richesse et d'un goût exquis. Les plumes dorées, argentées, diamantées donnent également des effets ravissants. La comtesse Potocka portait ainsi, l'autre soir, un fourreau de satin paille avec garniture de plumes capucines diamantées qui a fait sensation dans le milieu très élégant où il se produisait.

Il y a, en ce moment, passage à Paris de hautes personnalités étrangères et leur présence vient jeter un peu d'attraction dans les salles de spectacle, les cercles ou les réceptions officielles. Parmi elles, une mention spéciale est due au comte Sollohub. Le comte est, dit-on, à Paris avec une mission du Czar pour étudier notre système pénitentiaire. Ce n'est pas un étranger pour Paris: Ami des lettres et les cultivant avec succès, il a fait représenter, sous l'empire, au Gymnase, une comédie, *Preuve d'Amitié* qui fut très remarquée. Le comte Sollohub appartient à une famille lithuanienne: son père fut conseiller intime de l'empereur Nicolas.

Après avoir débuté dans la diplomatie, il se trouvait employé supérieur dans l'administration transcaucasienne lorsqu'il manifesta sa vocation littéraire par deux volumes de nouvelles parus sous ce titre: *Na Son*. Bientôt après, il publia le *Grand monde Russe* et un nouveau recueil de nouvelles qui ont été en partie traduites par le comte Eugène de Lonlay. Ecrivain favori des revues russes, il avait donné au théâtre national deux comédies fort applaudies avant d'aborder le Gymnase à Paris.

Le comte Sollohub est un des membres les plus actifs de la société de géographie de Tiflis et, ce qui ne gâte rien, même pour écrire des comédies, il est à la tête d'une grande fortune dont il fait le plus noble et le plus charitable usage.

Le foyer de la Comédie Française, un des derniers salons de Paris a été fort en émoi, cette semaine. M^{me} Reichenberg, la charmante ingénue de *l'Ami Fritz* est tombée assez sérieusement malade pour être obligée de céder son rôle à M^{me} Samary dont le talent n'est guère dans la note du rôle. D'autre part, l'une des plus belles, des plus brillantes, des plus fêtées sociétaires de la maison de Molière, celle qui depuis trois ans attache son nom aux créations de tous les rôles à sensation vient heureusement d'accoucher d'une fille. De là, sans doute, les caprices localifs de la jolie comédienne dont les journaux ont retenti récemment. C'était une question de situation intéressante.

A propos du foyer de la Comédie Française, vous savez qu'il est d'usage que les hommes y restent têtes nues ainsi que dans les coulisses. *Maison* de Molière oblige!...

Dans les foyers des théâtres secondaires, les habitués et les acteurs eux-mêmes n'ont jamais mis en pratique cette politesse quintessenciée. Le chapeau sur la tête est même presque là de rigueur, comme dans les clubs à la mode, selon la façon américaine.

L'autre soir, un parlementaire fort connu était entré, le chapeau à la main depuis quelques minutes, dans le foyer d'un petit théâtre de genre, quand tout-

à-coup, un employé se précipite vers lui et d'un air courroucé:

— Votre chapeau monsieur!... lui dit-il.

Le visiteur, qui n'avait pas bien saisi l'interpellation se laissa répéter, puis froidement se tournant vers l'employé:

— Voulez-vous prendre aussi ma canne, s'il vous plaît?

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS.

C'est décidément à partir du 1^{er} janvier prochain que la ligne forrée d'Apt à Cavaillon sera livrée à la circulation.

New-York, 27 décembre. — Un incendie a détruit un couvent situé près de Joliette (Canada). Il y a eu treize victimes.

On a le chiffre des malheureux qui ont péri dans l'incendie du théâtre de Brooklin, (Etats-Unis d'Amérique.) 370 personnes ont disparu. 178 cadavres ont pu être reconnus. Les autres ont été retirés des décombres méconnaissables.

De nouvelles tempêtes ont ravagé les côtes de la Grande-Bretagne. On a constaté que dans les deux seules journées de vendredi et samedi derniers, il y a eu au moins cent noyés sur la côte Nord-Est de l'Ecosse, et l'on a calculé que, dans la quinzaine qui vient de s'écouler, deux cents personnes ont péri en mer et que 120 bâtiments ont fait naufrage.

Parmi ces derniers, on signale plusieurs navires appartenant à la marine marchande française.

Le roi Léopold vient de faire don au conservatoire de Bruxelles d'une admirable collection de tous les instruments en usage dans l'Inde, qui lui a été envoyée par le rajah Sourindro de Fagore. Cette collection, d'un prix inestimable et qui n'a certainement pas sa pareille en Europe, est divisée en huit séries:

- 1^o Instruments se jouant avec l'archet;
- 2^o Ceux qui se jouent avec le plectre;
- 3^o Instruments à vent (famille des cors);
- 4^o Instruments à anches de jone ou de paille;
- 5^o Instruments employés dans les cérémonies religieuses (parmi ceux-ci se trouvent les grandes trompettes en forme de serpent et qui servent à étouffer sous leurs sonorités les cris des femmes brûlées sur le bûcher de leurs maris, selon la coutume barbare de l'Inde);
- 6^o Les instruments de bergers (flûte à doubles tuyaux etc.);
- 7^o Les timbres, tamtams, caisses tambours et timbales (entre autres des timbales à double sonorité très curieuses);
- 8^o La série des conques, qui est de toute beauté.

En tout 98 pièces des plus remarquables. Le rajah de Fagore, qui est un musicologue des plus distingués, a joint à son envoi trois exemplaires de ses œuvres en 20 volumes destinés: le premier au roi, le second à l'Académie, le troisième à M. Gevaert. La liste détaillée de ces ouvrages intéressants et absolument inconnus en Europe paraîtra dans le prochain bulletin de l'Académie de Belgique.

BIBLIOGRAPHIE.

La Station du Levant, par M. le vice-amiral Jurien de la Gravière. — 2 vol. — E. Plon, éditeur, 10, rue Garancière, Paris.

Parmi les dernières publications qui sont appelées à un véritable succès, une place à part est assurée au livre dont nous venons de donner le titre. La question des forces navales qui en fait l'objet est toujours actuelle et les complications renaissantes de l'Orient donnent un intérêt tout particulier à ce récit opportun des événements qui se déroulèrent, il y a près d'un demi siècle, dans les champs héroïques de l'Attique et du Péloponèse.

Ajoutons ici que la vieille renommée maritime de notre Famille Souveraine, dont les traditions sont si bien continuées par S. A. S. le Prince héritaire, imprime, parmi nous, à tout écrit compétent sur les questions navales, un caractère en quelque sorte national. Aussi avons-nous cru devoir nous arrêter sur

un livre digne, à tout égard d'ailleurs, de fixer l'attention des hommes de cœur et de goût.

L'auteur de ces volumes, M. l'amiral Jurien de la Gravière, n'en est pas à son coup d'essai. Il occupe, dans le monde littéraire, une place aussi élevée que dans le monde maritime; ses livres se trouvent dans toutes les bibliothèques spéciales et ils ne sont pas consultés seulement par les hommes du métier. L'historien, le politique, le littérateur s'y instruisent autant que le marin.

Il est depuis longtemps reconnu que le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée est la meilleure et la plus sûre école des amiraux français. C'est en Orient que l'illustre amiral Lalande a reconstitué à la France une force navale admirable; c'est en Orient que cette force navale a eu le plus de services à rendre non-seulement à son pays, mais à l'humanité elle-même.

La Station du Levant rappelle les travaux de l'escadre française et les efforts de ses chefs; elle fait revivre devant nos yeux, la question d'Orient et l'auteur, s'étendant principalement sur les événements survenus dans l'archipel de 1820, à 1829 nous montre la constitution du royaume de Grèce qui commença l'émancipation des chrétiens.

Nous ne pouvons suivre l'éminent écrivain dans toutes les phases de son sujet, mais forcés de nous borner, nous reviendrons avec lui, sur la lutte ouverte dans l'Attique et dans la Morée et sur la journée de Navarin qui fut une boucherie plutôt qu'une bataille.

Le commandant Hugon, qui depuis est devenu amiral, et qui montait alors la frégate l'Armide fut le héros de Navarin; les marins des trois puissances le saluèrent du nom d'Achille et voici en quels termes saisissants M. Jurien de la Gravière retrace l'un des épisodes les plus marquants de cette bataille:

Nul navire, dit-il, n'excita dans cette journée un plus vif enthousiasme, n'emporta d'une voix plus unanime les suffrages, que la frégate l'Armide, commandée par le brave capitaine Hugon. Ce capitaine était un des vétérans de nos anciennes guerres. Il avait servi dans les mers de l'Inde sous les ordres du commandant Bergeret; on le citait parmi les manœuvriers les plus habiles et les plus résolus.

Quant il se présenta pour mouiller en tête de l'aile droite ennemie, la petite frégate le Talbot était aux prises, depuis vingt minutes, avec trois grandes frégates. Le capitaine Hugon passa entre le Talbot et les adversaires qui l'accablaient.

A la vue de ce secours inattendu, de cette manœuvre non moins généreuse que hardie, les matelots anglais quittèrent un instant leurs pièces, s'élançèrent dans les aubains et saluèrent l'Armide de leurs acclamations. La frégate anglaise jeta l'ancre. En virant sur ses embossures elle couvrit complètement la frégate anglaise des coups du navire turc qui la pressait le plus. Ce navire ottoman fut bientôt amariné par l'Armide.

Le commandant Hugon eut la chevaleresque pensée de faire arborer à la corne les deux pavillons français et anglais réunis. Peu de temps après, la seconde frégate baissait à son tour pavillon devant le Talbot. La troisième coulait sous la volée d'un vaisseau russe, l'Alexandre-Nevski.

Citons encore une page qui témoigne du caractère de sauvage férocité dont les combattants de cette guerre étaient animés et qui a le mérite de rappeler la fin d'un héros français dont le nom est encore aujourd'hui glorieusement porté.

Le colonel Bourbaki, dit M. Jurien de la Gravière, officier français, dont la famille était originaire de Céphalonie, avait obtenu du ministre de la marine, l'autorisation de prendre passage sur la bombardière l'Hécla, commandée par le capitaine de Gourdon. Le 4 janvier 1827, il annonçait au gouvernement d'Égine, son débarquement à Nauplie. Sorti de l'école militaire de Fontainebleau en 1804, commandant le 31^e léger en 1815, le colonel Bourbaki n'avait point, on peut aisément le supposer, obtenu ce rapide avancement sans avoir fait ses preuves sur le champ de bataille; ses états de services mentionnent quatre blessures graves et trois citations. Les événements de 1815 firent entrer le jeune et brillant colonel dans la classe si nombreuse alors des officiers en demi-solde. La démission de Bourbaki ne fut cependant acceptée qu'en 1820. C'est en 1827 seulement qu'il se décida à passer dans le Levant où l'attiraient son origine et l'enthousiasme général: à peine eut-il touché le sol de sa première patrie, que son nom et sa haute réputation de bravoure lui donnèrent une armée. Huit cents grecs, presque tous septinsulaires, et une foule de philhellènes, se groupaient autour de cet officier Céphalénien qui avait eu, comme Fabvier, sa part dans les dernières gloires du grand empire.

Il s'agissait de secourir Athènes bloquée par Reschid-Pacha.

Le long rameau montagneux qu'on voit se diriger d'abord de la mer vers le nord, dont le pied est baigné par les eaux de la rade de Salaminé et dont la plus haute cime atteint, de degré en degré, la hauteur de 1,400 mètres, c'est la chaîne du Corydale, de

l'Égaleus, du mont de Daphné, de l'Icarus et du Parnès; le voyageur qui débouche par le col de Daphné a devant lui, à cinq milles environ de distance, la cité de Minerve. La route qui l'y conduit à travers le grand bois d'oliviers et le lit torrentueux du Céphise, c'est l'antique voie sacrée. Plus haut que le col de Daphné, sur les premiers contreforts du Parnès, à dix ou onze milles d'Athènes, s'ouvre une brèche par où descend vers Khasia et Kamatero, la route de Thèbes. Cette brèche, le général Bourbaki la franchit le 3 février 1827; le 4 il était établi au village de Khasia avec ses huit cents hommes et les deux mille irréguliers qui avaient pour chefs Vassos et Notaras.

C'était la troisième fois que Reschid se voyait menacé de ce côté. Il crut l'attaque sérieuse et se porta de sa personne, à la tête de deux mille fantassins et de six cents cavaliers, sur le point où il pensait trouver les grecs réunis.

Bourbaki s'était résolument porté à la rencontre du Séraskier. Descendu le 7 février de Khasia à Kamatero, il se jeta, le 8, dans la plaine. Vassos et Notaras avaient promis de le suivre; ils le suivirent malheureusement de trop loin. Avant qu'il eût pu atteindre la lisière du bois qui lui offrirait, pour se mettre sur la défensive, un terrain plus propice, Bourbaki se vit soudainement entouré par toutes les forces de Reschid. Les troupes de Vassos et de Notaras n'eurent garde de venir à son secours; elles se débandèrent et ne songèrent qu'à chercher leur salut dans la fuite, laissant leurs provisions; leurs bagages, une partie de leurs armes sur le terrain. Les soldats de Bourbaki tinrent une autre conduite. Se serrant autour de leur chef, ils essayèrent bravement de repousser un choc inégal. Plus des deux tiers de cette bande héroïque, cinq cents hommes environ, trouvèrent la mort sur le champ de bataille. Le colonel, deux officiers français et un médecin allemand tombèrent vivants entre les mains des turcs.

A quelques jours de là, la tête de Bourbaki et le casque du malheureux colonel, étaient envoyés par Reschid au Sultan.

Par ces citations, que nous voudrions multiplier, on peut juger de l'intérêt dramatique que présente le livre de l'amiral de la Gravière.

On y trouve aussi des preuves surabondantes de l'aveuglement et de l'ingratitude populaires ainsi que de la stérilité des discussions parlementaires.

Au moment où Bourbaki tombait, décapité par les turcs, Capo d'Istria était assassiné et le colonel Fabvier, accusé de trahison. Pendant que les dernières bandes de pallikares se dispersaient vaincues les députés de la Grèce réunis à Epidauré, discutaient une constitution et votaient la création de phalanges macédoniennes et thébaines. Il est plus facile hélas! de faire résonner de grands mots et de grands noms que d'accomplir de grands actes.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 25 au 31 Décembre 1876.

MENTON. brick-g. St-Michel Archange, français, c. Kogler, fûts vides.
 GOLFE JUAN. b. St-Angé, id. c. Fornero, sable.
 ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Davin, id.
 ID. b. l'Indus, id. c. Jovencau, id.
 MENTON. cutter, Vierge des Anges, id. c. Cosso, f. v.
 ST-LAURENT. b. l'Assomption, id. c. Audibert, gravier

Départs du 25 au 31 Décembre 1877.

MAZARILA. trois mats. Althausse, anglais, c. Gibson, sur lest.
 VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id.

Etude de M^e Henri Leydet, notaire à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Leydet, notaire à Monaco, à la date du 5 décembre 1876, enregistré et transcrit,

Madame Veuve Urbanine Vacchino, née Ardisson, sans profession, demeurant et domiciliée à Monaco.

A acquis, pour le prix de onze mille francs, de: 1^o Monsieur Martial Vial, ancien employé des postes, 2^o Madame Anaïs Vial, sans profession, épouse autorisée de Monsieur Joseph Cavasse, employé à la Compagnie des Eaux, à Nice, 3^o Mademoiselle Fanny Vial, majeure, sans profession, 4^o Monsieur Charles-Eugène Vial, ancien militaire libéré du service,

Tous demeurant et domiciliés à Nice, agissant tant en leur nom personnel que comme se portant forts conjointement et solidairement pour leurs filles et sœurs mineures Eugénie, Mathilde et Marie Vial,

Une maison sise à Monaco, rue de Lorraine, numéro 17, montée de deux étages sur rez-de-chaussée, confrontant au nord, à la dite rue de Lorraine, au midi, à la rue des Briques, à l'Est, à Monsieur Joseph Strafforelli et à Madame Rouderon, à l'ouest aux hoirs Joffredy.

Le 2 janvier courant dépôt a été fait au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois et qu'à défaut elle seront déchues de leurs droits sur le dit immeuble.

Monaco, le deux janvier mil huit cent soixante dix-sept.

H. LEYDET, avocat.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Monsieur Alexandre de Zlotnicki, gentilhomme de Tchernigoff (Russie), propriétaire, demeurant et domicilié à Monaco, a acquis:

1^o de Monsieur le chevalier Désiré de Millo, officier italien en retraite, demeurant et domicilié à Monaco, suivant acte, Leydet notaire à Monaco, en date du premier décembre mil huit cent soixante quinze enregistré et transcrit et pour le prix de neuf mille francs, six heures d'eau d'arrosage provenant de la source de la Tour et dépendent de la partie du domaine de Saint-Michel, quartier de ce nom, appartenant à Monsieur de Millo.

2^o De Monsieur Jules Lérès, rentier, demeurant et domicilié à Nice, ayant élu domicile en la villa de Monsieur Briguiboul, quartier Costa, quartier de Monte Carlo, suivant acte, Leydet notaire à Monaco, en date du dix-huit janvier mil huit cent soixante-seize, enregistré et transcrit, et pour le prix de sept mille francs, une parcelle de terrain sur laquelle existent les fondations d'une maison située au quartier Costa quartier de Monte Carlo, vis-à-vis de la villa Valeska, confrontant au nord et à l'ouest la route de Menton, à l'Est et au midi, le chemin de fer.

3^o Des mineurs Paul Alexis de Fersen et Anna Olga de Fersen, seuls enfants et héritiers de Monsieur Paul de Fersen, placés sous la tutelle de Monsieur Alexis de Plestcheieff, domicilié à Monaco, et de Madame Henriette de Kellermann, épouse de Monsieur Marino Caracciolo, Prince Ginetti, unique enfant et héritier de Monsieur François Christophe Edmond de Kellermann, duc de Valmy, demeurant et domiciliée à Rome avec son mari, Monsieur de Plestcheieff et Monsieur le Prince et Madame la Princesse Ginetti ayant élu domicile à Monaco. Suivant deux ordonnances d'ajudication prononcées

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Décembre	PRESSIONS BAROMETRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPERATURE DE L'AIR				TEMPERATURE moyenne de la mer.	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne en centimes.	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. 12 h.	4 h. 10 h.	avant midi	après midi				
25	748.7	748.3	749.1	8.1	10.8	9.1	8.5	12.8	0.84	presque calme.	beau.
26	749.0	749.8	751.2	8. »	12.5	11.3	9.9	13. »	0.76	O. faible	beau.
27	758.6	759.5	761.9	9.9	13.4	10.7	9.3	13.1	0.68	N.-E. faible	beau.
28	762.0	761.2	761.7	9.5	13. »	10.9	10. »	12.7	0.74	E. faible	couvert.
29	760.3	759.9	760.3	11.5	13.9	14.3	12.3	13. »	0.78	id.	beau. nuages épars.
30	758.8	758.1	758.9	12. »	14.3	13.7	12.7	13.5	0.73	O.	nuages épars.
31	759.0	758.7	759.4	11.5	14.7	14.3	11.5	13.5	0.77	O.	beau.
DATES		25	26	27	28	29	30	31			
Observations: Maxima		11.8	13.1	14.3	14.1	15.2	16. »	17.2			
Minima		7.2	7.1	7.4	8.2	9.7	9.8	9.5			

par Monsieur le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté en date des vingt-quatre avril et vingt-neuf mai mil huit cent soixante seize, enregistrées et transcrites.

Deux parcelles de terrain situées dans le domaine de Rocqueville, quartier Costa; la première parcelle d'une contenance de six cent soixante-quinze mètres cinquante décimètres carrés, la seconde, d'une contenance de six cent quatre-vingts mètres quatre-vingts décimètres carrés, formées des parcelles numéros vingt-neuf, trente, dix-sept et dix-huit du plan parcellaire du dit domaine de Rocqueville, déposé au greffe du Tribunal Supérieur.

La première de ces deux adjudications a été faite pour le prix de quatorze mille huit cent soixante-onze francs, et la seconde, pour le prix de treize mille cinq cent soixante francs.

4^e De Monsieur Jean-Pierre-Numa-Marcel Briguiboul, propriétaire, demeurant et domicilié à Paris, ayant élu domicile en la villa de la Colombe, à Monaco, quartier de Sainte-Dévote, suivant acte Leydet, notaire à Monaco, en date du seize décembre mil huit cent soixante-seize, enregistré et transcrit et pour le prix de huit mille francs, une parcelle de terrain située à Monaco, au quartier de la Costa, région de Monte Carlo, d'une contenance de deux cent soixante mètres, quatre-vingts décimètres carrés, confrontant au Nord-Est la route de Menton, à l'Ouest, le vendeur, au midi, le chemin de fer; cette parcelle jouissant d'une servitude de passage sur les terrains du vendeur pour se rendre sur la place ou avenue de St-Dévote,

Le deux janvier courant dépôt a été fait au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté de chacun des actes sus-énoncés, transcrits.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les immeubles vendus et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur les dits immeubles.

Monaco, le deux janvier mil huit cent soixante dix-sept.

H. LEYDET, avocat.

M^{ME} ASÉ INSTITUTRICE. — Leçons d'italien et de Français. — English spoken. Maison Colombara, aux Moulins.

SPLENDIDE-HOTEL
(Ancien palais de la Condamine)

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

EXPOSITION AU MIDI AVEC GRAND JARDIN ET TERRASSE

Ce nouvel hôtel, admirablement situé, jouissant d'une très-belle vue sur la mer, vient d'être nouvellement restauré et confortablement meublé.

On fait des arrangements à la saison. — Prix modérés.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 16 OCTOBRE 1916. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487	499
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	Expr	mixt.	dir.	mixt.	Exp.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	mat.	soir	soir	
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02	2 05	3 42	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 03	9 56	11 26	1 33	2 49	5 30	7 59	
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 03	10 47	12 23	2 22	3 51	6 22	8 57	
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 17	»	10 56	12 40	2 37	4 25	6 50	9 14	
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30	»	»	12 56	2 49	4 38	7 01	9 26	
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37	»	»	1 03	»	4 45	»	9 33	
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45	»	»	1 11	»	4 53	»	9 42	
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 05	»	11 32	1 30	3 13	5 10	7 26	9 56	
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 10	»	11 37	1 36	3 19	5 16	7 32	10 02	mat.
173	19 15	13 55	9 65	Menton	9 43	»	11 54	2 15	3 50	5 50	8 05	10 40	4 55
240	29 55	22 15	16 25	Vintimille heure de Rome	11 45	»	mat.	4 07	5 58	»	9 55	3 40	6 28
				Gènes	6 05	»	»	10 20	10 50	»	10 32	10	12 55
					soir			soir	soir	soir	soir	mat.	mat.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distance kilom.	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	478	4	482	486	488	492	494	496	498
					omn.	exp.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	exp.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	omn.	exp.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	exp.	mixt.
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris...	mat.	»	»	4 15	7 38	8 35	12 55	»	4 15
10	1 20	» 90	» 65	Menton	6 50	»	»	10 24	12 23	3 05	6 55	soir	10 08
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 25	»	»	11 »	12 59	3 40	7 30	10 »	10 44
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	7 48	»	»	11 20	1 18	4 »	7 54	10 22	11 06
9	1 10	» 80	» 60	Eze	8 10	»	»	11 31	1 25	4 09	8 01	10 28	11 14
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	8 14	»	»	11 44	»	4 22	8 15	»	»
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	8 22	»	»	11 52	»	4 30	8 23	»	»
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	8 31	»	»	12 06	1 49	4 40	8 32	»	11 38
173	21 30	16	11 70	Nice } départ	mat.	8 43	mat.	12 18	2 01	4 52	8 44	11 03	11 50
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	6 08	8 55	10 05	12 35	2 23	5 14	9 06	11 08	soir
				Toulon	7 19	9 54	11 18	1 46	3 20	6 10	10 02	11 58	»
				Marseille	12 »	1 47	3 42	7 40	7 29	soir.	soir.	soir	»
					2 20	3 15	5 57	9 45	9 05	»	»	»	»
					soir	mat.	soir.	soir.	soir.	»	»	»	»

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUYRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

33 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.